

# Le Centre sur les croyances reste dans une situation précaire

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2009

[Rachad Armanios](#) [1] [Suivez ses écrits](#) [2]

**MOUVEMENTS RELIGIEUX - Berne, Neuchâtel et Fribourg refusent de subventionner la structure intercantonale basée à Genève et déjà menacée par le passé.**

Mauvaise nouvelle pour le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC). Le 4 décembre, la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) refusait d'entrer en matière sur une demande de subvention. Cette annonce, révélée par Le Temps en début de semaine, prolonge la précarité dans laquelle évolue cette petite structure basée à Genève.

Né en réaction aux massacres de l'Ordre du Temple solaire, ce centre de documentation informe depuis 2001 le public sur les mouvements religieux et sectaires. Mais en 2007, le Grand Conseil genevois biffait les 200 000 francs de subvention du canton, sur proposition de l'UDC qui jugeait ce centre inutile. «Les informations qu'il fournit peuvent être trouvées sur internet», justifiait alors le député Eric Bertinat.

Cette mise à mort avait fait réagir, au point que le Grand Conseil en était revenu à de meilleurs sentiments. Il avait accepté de financer la structure à hauteur de 150 000 francs, qui s'ajoutaient aux 60 000 francs mis conjointement sur la table par Vaud, le Valais et le Tessin. Mais Genève mettait une condition à sa subvention: que d'autres financements soient trouvés.

## «Pas indispensable»

Le Temps rapporte qu'au sein de la CGSO (son secrétariat était fermé hier), Fribourg, Berne et Neuchâtel ont refusé de mettre la main au porte-monnaie. Fribourg pense que son université offre des prestations similaires, Neuchâtel met en avant la morosité financière, tandis que Berne ne voit pas quel intérêt cette structure francophone aurait pour ses citoyens majoritairement germanophones.

Le centre est «utile» mais «pas indispensable», a donc tranché la CGSO. «Nous craignons des conséquences pour le reste de nos financements, même si pour l'heure les 40 000 francs versés par Vaud ne sont pas remis en question», confie la directrice Brigitte Knobel.

Les 150 000 francs de Genève sont inscrits au budget 2010, qui sera discuté lors de la prochaine séance du Grand Conseil, explique Charles Beer, conseiller d'Etat chargé du dossier. «Mais pour la suite, ce sera difficile. La subvention, réduite, avait été sauvée en 2007 à la condition que des financements extérieurs soient trouvés. C'est l'échec. Je ne veux pas faire de procès aux cantons qui ont répondu négativement, mais des mesures devront être trouvées.» Il faudra peut-être facturer les prestations aux demandeurs en fonction de l'apport financier fourni par leur canton, suggère Charles Beer. Il remarque d'ailleurs que presque autant de Vaudois y ont recours que de Genevois, mais que leur canton paie quatre fois moins. «Genève ne peut plus financer une structure pour toute la Suisse romande.»

## «Plus essentielle que jamais»

Mais le magistrat fera tout pour qu'elle ne disparaisse pas, car après l'interdiction des minarets, il juge la nécessité d'informer sur les mouvements religieux plus essentielle que jamais. Durant la campagne, le centre a été interpellé plusieurs fois au sujet de l'islam.

Chaque année, il répond à près de 500 demandes, venant du grand public, mais surtout de professionnels (écoles, médias, régies immobilières, etc.). Rappelant que la Suisse ne tient pas de liste de sectes, le centre ne joue pas à la «police des religions». Elle fournit des documents provenant du mouvement religieux lui-même, des milieux anti-sectes, de la presse ou du monde scientifique.

Des voix ont critiqué son manque de fermeté à l'égard des mouvements sectaires, mais un audit commandé par le canton de Genève, en 2007, avait souligné en termes très positifs l'utilité du centre.

Plus de 200 000 francs pour 500 demandes par an, l'investissement en vaut-il vraiment la chandelle? «C'est le prix à payer pour le vivre-ensemble», rétorque Brigitte Knobel. Eric Bertinat, pour sa part, voit son jugement sur le centre confirmé par la non-entrée en matière de la CGSO. Pourtant, il ne demande pas que Genève retire sa subvention, mais prévient qu'elle ne devra pas augmenter. |

[Genève\(9407\)](#) [3] [Rachad armanios\(1436\)](#) [4]